

Conseil Municipal du 2 février 2023

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Maire, peut, par délégation du conseil municipal, être chargé pour la durée de son mandat, de certains actes de gestion courante.

En application de l'article L. 2122-23 du Code générale des collectivités territoriales, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

Monsieur le maire informe l'assemblée des décisions qui ont été prises :

Numéro	Date	Objet	Partie intéressée	Montant
DM2022_038	15/09/2022	Conclusion d'un protocole transactionnel relatif à un dégât des eaux survenu le 30 avril 2021 au tabac des Vernes de Givors.	SNC Mebarki et frère	900.00 € TTC
DM2022_039	19/09/2022	Constitution de partie civile de la commune dans le cadre d'un acte de vandalisme le 7 novembre 2020 sur un volet de bâtiment mis à disposition du CCAS.	██████████	531.43 € TTC
DM2022_040	19/09/2022	Mise à disposition d'un bureau situé à la Maison des services au public 6 rue Jacques Prévert à Givors pour une durée d'un an à compter du 19 septembre 2022.	Association Tutélaire des Majeurs Protégés du département du Rhône (ATMP 69)	A titre gracieux
DM2022_041	03/10/2022	Conclusion d'un contrat de bail d'habitation d'un appartement de type 4 situé à l'école Jean Jaurès place Jean Jaurès à Givors pour une durée de 6 ans renouvelable une fois, à compter du 1 ^{er} septembre 2022.	██████████	365.00 € hors charges lui incombant Prix du loyer révisé annuellement

DM2022_042	04/10/2022	Conclusion d'un contrat de bail d'habitation d'un appartement de type 4 situé à l'école Edouard Herriot 17 rue Léon Gambetta à Givors pour une durée de 6 ans renouvelable une fois, à compter du 1 ^{er} juillet 2022.	██████████ ██████████	600.00 € hors charges lui incombant Prix du loyer révisé annuellement
DM2022_043	04/10/2022	Acceptation d'une indemnité de protection fonctionnelle dans le cadre de violences aggravées sur le chef de la police municipale le 31 octobre 2021.	SMACL Assurances	800.00 € TTC
DM2022_044	04/10/2022	Conclusion d'un contrat de bail d'habitation d'un appartement de type 3 situé à la Maison des associations place Picard à Givors pour une durée de 6 ans renouvelable une fois, à compter du 1 ^{er} août 2022.	██████████	420.00 € hors charges lui incombant Prix du loyer révisé annuellement
DM2022_046	19/10/2022	Décision d'ester en justice afin de défendre les intérêts de la commune suite au recours de monsieur Aïssa Benmessaoud.	---	---
DM2022_047	03/11/2022	Mise à disposition de locaux au Palais des sports de Givors du 1 ^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023.	AS collège Lucie Aubrac	A titre gracieux
DM2022_048	03/11/2022	Mise à disposition de locaux rue Auguste Delaune de Givors du 1 ^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023.	AS lycées Aragon Picasso	A titre gracieux
DM2022_049	03/11/2022	Mise à disposition de locaux au gymnase de Bans de Givors du 1 ^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023.	Club pongiste de Givors	A titre gracieux
DM2022_050	03/11/2022	Mise à disposition de locaux rue Auguste Delaune de Givors du 1 ^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023.	Association AURA	A titre gracieux
DM2022_051	08/11/2022	Dépôt de plainte contre X pour le compte de la commune dans le cadre du dépôt de plainte déposée le 8 juin 2022 par l'association Jeunesse du Stade Olympique de Givors Football pour abus de bien sociaux, détournement de fonds et abus de confiance.	Cabinet d'avocat Philippe Petit et Associés	---

DM2022_052	15/11/2022	Mise à disposition de la commune de locaux au 7A rue Romain Rolland, au 1 rue Anne Franck et au 1 promenade Maurice Thorez à Givors aux fins de permettre aux associations et regroupements de locataires des 3 résidences de s'y réunir et d'œuvrer sur des projets relevant essentiellement du contexte social des résidences et de la vie des habitants.	Lyon Métropole Habitat	A titre gracieux
DM2022_053	22/11/2022	Conclusion d'un protocole transactionnel relatif à un sinistre survenu sur la commune de Givors le 27 octobre 2022 sur un pare-brise à la suite du passage d'un rotofil par un agent communal.	██████████	648.36 € TTC
DM2022_054	25/11/2022	Décision d'ester en justice afin de défendre les intérêts de la commune suite au recours de ██████████	---	---
DM2022_055	25/11/2022	Conclusion d'un protocole transactionnel relatif à un sinistre survenu sur la commune de Givors le 12 septembre 2022 sur la vitre d'un véhicule à la suite du passage d'un rotofil par un agent communal.	██████████ ██████████	42.89 € TTC
DM2022_056	08/12/2022	Acceptation d'un complément d'indemnité de sinistre dans le cadre de la tempête de grêle survenu le 30 juin 2022, suite à un devis supplémentaire pour la réparation de vitrages des serres municipales.	Groupama Rhône-Alpes-Auvergne	5 503.92 € TTC
DM2022_057	20/12/2022	Acceptation d'une indemnité de sinistre dans le cadre d'un dégât des eaux survenu le 13 février 2022 dans un logement de fonction situé à l'école Paul Langevin à Givors.	Groupama Rhône-Alpes-Auvergne	7 304.17 € TTC
DM2022_058	20/12/2022	Acceptation d'une indemnité de sinistre dans le cadre de la casse d'un broyeur le 13 juillet 2022 lors du nettoyage d'un terrain en friche dans le quartier des Vernes à Givors.	Groupama Rhône-Alpes-Auvergne	2 539.16 € TTC
DM2022_061	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Givors Tir sportif.	Association Givors Tir sportif	A titre gracieux
DM2022_062	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Taekwondo Givors.	Association Taekwondo Givors	A titre gracieux

DM2022_063	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Tir à l'arc Givors Sud (Taggs).	Association Taggs	A titre gracieux
DM2022_064	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association SOG Rugby.	Association SOG Rugby	A titre gracieux
DM2022_065	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association SOG Judo.	Association SOG Judo	A titre gracieux
DM2022_066	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association SOG Boxe.	Association SOG Boxe	A titre gracieux
DM2022_067	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association SOG Basket.	Association SOG Basket	A titre gracieux
DM2022_068	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Shogun Haga club.	Association Shogun Haga club	A titre gracieux
DM2022_069	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Sauveteurs de Givors.	Association Sauveteurs de Givors	A titre gracieux
DM2022_070	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).	Association MJC	A titre gracieux
DM2022_071	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Made in Givors.	Association Made in Givors	A titre gracieux
DM2022_072	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Maîtriser sa santé par le sport.	Association Maîtriser sa santé par le sport	A titre gracieux
DM2022_073	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Lokomotiv Bonnel.	Association Lokomotiv Bonnel	A titre gracieux
DM2022_074	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association L'avant-scène.	Association L'avant-scène	A titre gracieux

DM2022_075	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Jeunes Sapeurs-Pompiers.	Association Jeunes Sapeurs-Pompiers	A titre gracieux
DM2022_076	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Jeunesse du stade olympique de Givors.	Association Jeunesse du stade olympique de Givors	A titre gracieux
DM2022_077	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Indépendante.	Association Indépendante	A titre gracieux
DM2022_078	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association H.B.C.E.	Association H.B.C.E	A titre gracieux
DM2022_079	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Givors Tennis.	Association Givors Tennis	A titre gracieux
DM2022_080	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Givors plongée.	Association Givors plongée	A titre gracieux
DM2022_081	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Givors Fight club.	Association Givors Fight club	A titre gracieux
DM2022_082	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Ecole tigre et dragon.	Association Ecole tigre et dragon	A titre gracieux
DM2022_083	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Ecole Amine.	Association Amine	A titre gracieux
DM2022_084	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Cool joggers.	Association Cool joggers	A titre gracieux
DM2022_085	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal au centre hospitalier Saint Jean de Dieu.	Centre hospitalier Saint Jean de Dieu	A titre gracieux
DM2022_086	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Cap sport.	Association Cap sport	A titre gracieux

DM2022_087	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Bien être pour bien naître.	Association Bien être pour bien naître	A titre gracieux
DM2022_088	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association A.S.L Bans FC.	Association A.S.L Bans FC	A titre gracieux
DM2022_089	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association sportive du collège St Thomas d'Aquin à Givors.	Association sportive du collège St Thomas d'Aquin	A titre gracieux
DM2022_090	27/12/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association AS les Lascards.	Association AS les Lascards	A titre gracieux
DM2023_007	12/01/2023	Demande de subvention au fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation dans le cadre d'appel à projet 2023.	Préfecture du Rhône	105 796 €
	14/10/2022	Conclusion d'un contrat de prestation artistique dans le cadre des animations de Noël avec 9 artistes intervenant pour une parade d'1h30 le 9 décembre 2022 à Givors.	Compagnie Les Enjoliveurs	6 141,82 € TTC
	19/10/2022	Conclusion d'un contrat de prestation artistique pour 1h30 maximum de passage d'un groupe composé de 5 musiciens en costumes lumineux le 7 décembre 2022 à Givors.	Société Friends Cie	3 871.85 € TTC
	19/10/2022	Conclusion d'un contrat de prestation artistique pour 1h30 de maximum passage d'un groupe composé de 5 personnages.	Société Friends Cie	4 568.15 € TTC

	12/10/2022	Conclusion d'un avenant actant la modification de la date de début d'exécution des prestations - accord-cadre n°2021AO018-1 Prestations de nettoyage des bâtiments communaux – lot n°1.	CONCEPT 3 P	---
	07/11/2022	Conclusion d'un avenant de prolongation de durée de deux mois, soit jusqu'au 26 janvier 2023 – accord-cadre n°2020PA003 - Impression du journal municipal et de divers supports de communication de la ville de Givors.	PUBLIC IMPRIM	Montant de l'avenant : 15 000.00 € HT Nouveau montant maximum total de l'accord-cadre pour l'ensemble de sa durée : 195 000.00 € HT
	09/11/2022	Conclusion de l'accord-cadre n° 2022AO020-1 - Organisation de séjours en centre de vacances et de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans - lot n°1 - séjours sports de glisse (ski, snowboard...) pour les 6 - 17 ans.	FOL 74	Montant maximum pour la durée totale d'exécution de l'accord : 120 000 € HT
	09/11/2022	Conclusion de l'accord-cadre n°2022AO020-2 - Organisation de séjours en centre de vacances et de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans - lot n°2 - séjours de découverte de la montagne pour les 6 - 17 ans.	PLEIN TEMPS VACANCES ET LOISIRS	Montant maximum pour la durée totale d'exécution de l'accord : 80 000 € HT
	09/11/2022	Conclusion de l'accord-cadre n°2022AO020-4 - Organisation de séjours en centre de vacances et de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans - lot n°4 - séjours mer/océan pour les enfants de 6 - 17 ans.	FOL 74	Montant maximum pour la durée totale d'exécution de l'accord : 280 000 € HT

	09/11/2022	Conclusion de l'accord-cadre n°2022AO020-5 - Organisation de séjours en centre de vacances et de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans - lot n°5 - séjours multi-activités pour les enfants de 3 – 6 ans.	FOL 74	Montant maximum pour la durée totale d'exécution de l'accord : 16 000 € HT
	24/11/2022	Engagement sur le marché n°2022CA035 dans le cadre de la fourniture de la plateforme de dématérialisation des marchés publics pour les besoins de la métropole de Lyon et des adhérents de la centrale d'achat du Grand Lyon.	AVENUE WEB SYSTEMES	Montant du bon de commande annuel conclu par la commune : 645 € HT
	24/11/2022	Conclusion d'un avenant d'adaptation et de travaux supplémentaires – marché n°2019PA045-5 - Restructuration partielle de la piscine municipale – lot n°5 - électricité CVC-PB.	Groupement représenté par MARTIN FREDERIC	Montant de l'avenant : 18 159.50 € HT Nouveau montant du marché public : 299 998.07 € HT
	25/11/2022	Conclusion de l'accord-cadre n°2022CS033 pour l'achat de périodiques de la médiathèque Max-Pol Fouchet.	FRANCE PUBLICATIONS	Montant maximum annuel : 5 000.00 € HT
	07/12/2022	Conclusion du marché public sans publicité ni mise en concurrence (art. 142 de la loi ASAP) - n°2022CS036 – travaux de désamiantage et de rénovation de la toiture de l'Eglise de Bans.	MATRAY	Montant du marché public : 99 652.30 € HT

	08/12/2022	Conclusion d'un avenant concernant des adaptations et travaux supplémentaires – marché n°2020PA002 - Restructuration partielle de la piscine municipale - Relance du lot n°3 - second œuvre.	COMPTOIR DES REVETEMENTS	Montant de l'avenant : 12 508.02 € HT Nouveau montant du marché public : 445 541.75 € HT
	09/12/2022	Conclusion d'un avenant d'adaptions et de travaux en plus-value – marché public n° 2021PA021-1 – lot n°1 – déconstruction – dépose	PGB	Montant de l'avenant : 6500 € HT Nouveau montant du marché public : 111 500 € HT
	15/12/2022	Conclusion d'un marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire en vue de la création d'une structure petite enfance et d'un espace dédié à l'accueil des jeunes adultes – marché n°2022PAN017.	Groupement représenté par l'architecte CARTE BLANCHE	Taux d'honoraires – tranche ferme : 13.32 % Forfait de maîtrise d'œuvre – tranche ferme : 288 410.10 € HT
	12/12/2022	Conclusion d'un marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension et la réhabilitation de l'école Henri Wallon – marché n°2022CS028.	Groupement représenté par l'architecte CG CONCEPTION	Taux d'honoraires : 9.50 % Forfait de maîtrise d'œuvre : 80 750 € HT
	16/12/2022	Conclusion du marché public sans publicité ni mise en concurrence (art. 142 de la loi ASAP) – n°2022CS027 – travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le centre technique municipal et le centre nautique de Givors.	ISOWATT	Montant du marché public : 99 800 € HT

